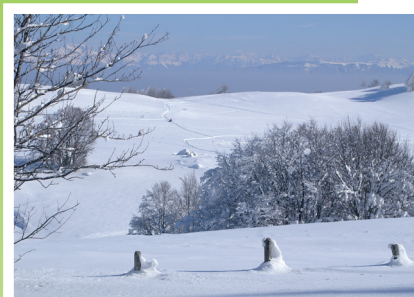




26 communes, 1 territoire !

En route vers une année 2018 riche en projets



Tout d'abord, je vous souhaite à toutes et à tous, au nom des élus du Conseil communautaire d'Usse et Rhône, une bonne et heureuse année 2018 !



L'année 2017 a vu la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes Usse et Rhône sur trois sites, l'installation du Conseil communautaire et du Bureau. Un travail important a été réalisé pour digérer la fusion et répartir au mieux nos compétences avec celles des communes.

Les engagements que j'avais annoncés ont été tenus et notamment la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, l'optimisation des moyens humains et le respect de l'équilibre entre les pôles de Seyssel, Frangy et les autres communes.

Les investissements n'ont pas été ralentis avec notamment :

- le choix des maîtres d'œuvre pour la **crèche de Seyssel** et des **terrains de tennis couverts de la Semine**, dont les travaux débiteront en 2018,
- l'ouverture en janvier de la **2^{ème} Maison de Vie de la Semine**,
- des **travaux d'assainissement** sur les stations d'épuration et les réseaux à Desingy, Arcine, Frangy, Vanzy et Chessenaz,
- le dépôt du permis de construire de la **maison de santé à Frangy**.

L'année 2017 a aussi été marquée par le choix de délocaliser l'EHPAD du Val des Usse, au sein même de la commune de Frangy. Cette décision est importante puisqu'elle maintient cet équipement dans le bourg-centre, dans l'intérêt des salariés, des pensionnaires et de leurs familles.

L'année 2018 verra l'aboutissement de plusieurs projets, avec l'approbation de notre **Schéma de cohérence territoriale**, qui donnera une ligne directrice forte à nos projets d'aménagement, la commercialisation des lots de la **zone d'activités de Mabœz à Corbonod**, l'ouverture de la **crèche de Seyssel** avec ses 22 places, de la construction de la **maison de santé à Frangy**, des travaux sur les **stations d'épuration de Chilly et d'Anglefort**, l'aménagement du **parking de Sur Lyand** et de la **base de loisir de Seyssel**. La CC Usse et Rhône poursuit ses réflexions sur l'assainissement de Contamine-Sarzin – Marlioz, l'ouverture d'une maison de vie à Seyssel, d'un gymnase à Frangy et d'une crèche à Minzier.

Cette nouvelle année sera donc chargée pour être au plus près du service aux habitants. La CC Usse et Rhône reste à votre écoute !

Les pages de ce bulletin vous présentent la feuille de route pour l'année 2018. Je vous en souhaite une bonne lecture et vous renouvèle tous mes meilleurs vœux.

Le Président, Paul RANNARD

Janvier 2018

REUNIONS PUBLIQUES

26 FEVRIER 2018 à ELOISE
(Espace Animation) à 20h

1^{ER} MARS 2018 à FRANGY
(Salle Jean XXIII) à 20h

5 MARS 2018 à SEYSSEL
(Maison de Pays) à 20h



Crèche, EHPAD,
Maison de Vie, Maison Médicale...
l'humain au cœur du territoire

UN TERRITOIRE DE VIE ET DE SANTÉ

Multi-accueil de Seyssel – Crèche

Initié par l'ex-CC du Pays de Seyssel en 2016, le projet de multi-accueil a bien avancé en 2017 avec notamment le choix du maître d'œuvre pour construire une crèche de 22 places et un « relais assistantes maternelles ».

Ce multi-accueil sera situé dans la Maison de Pays de Seyssel, dans sa partie intercommunale, anciennement occupée par

l'office du tourisme. Il a coûté 533 000 €, dont 426 000 € subventionnés par la CAF, l'État et le Département. La crèche viendra compléter l'offre sur Seyssel, en plus des 15 places existantes à Seyssel Ain, gérées par la Communauté de Communes.

Les travaux débuteront en 2018 pour une ouverture espérée en septembre.

Maison de Vie 2 - Semine

Initiée en 2016 par l'ex CC de la Semine, en partenariat avec la SEMCODA, la 2^{ème} Maison de vie de la Semine ouvre ses portes en janvier 2018. Elle comprend un centre de l'œil, un cabinet dentaire, l'installation d'un médecin généraliste, de 2 orthophonistes, 2 sages-femmes pour la gynécologie et des professions para-médicales.

Des logements destinés en majorité à des personnes âgées autonomes ont été réalisés aux étages.

Le projet a un coût total de 1 500 000 € et subventionné à hauteur de 550 000 € par l'État, la Région et de Département.

Maison pluridisciplinaire de santé – Frangy

Projet initié de longue date par l'ex-CC du Val des Usses, en partenariat avec Téraactem, la maison pluridisciplinaire de santé de Frangy a connu une accélération des études en 2017, avec de nombreuses réunions de travail qui ont abouti à un dépôt du permis de construire en décembre dernier.

La future maison médicale sera localisée à la place de l'ancien centre de secours de Frangy.

Le bâtiment sera sur 3 niveaux avec un parking au sous-sol. Les futurs locaux comprendront une surface commerciale, des locaux professionnels de santé (médecins, sage-femme, ostéopathes,

infirmiers, podologues...), ainsi que des logements au-dessus.



EHPAD du Val des Usses

Le devenir de l'EHPAD du Val des Usses a connu de multiples rebondissements en 2017.

Suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité et d'accessibilité quant à la poursuite de son exploitation, la question de l'avenir de l'EHPAD était engagée. Les élus du CIAS et de la CC Usses et Rhône, en partenariat avec le Conseil municipal de Frangy, se sont mobilisés tout au long de l'année pour aboutir à une délocalisation de l'actuel EHPAD sur le site des Bottières, à Frangy et pour affirmer son caractère communautaire. Le choix de ce site répond à un souci de proximité avec le centre-bourg, pour les résidents, leur famille, comme pour les salariés.



Le projet est bien lancé et les acquisitions foncières sont conclues. Le concours d'architecture en vue de la construction est en passe d'être lancé et le permis de construire sera posé en 2018. L'EHPAD compte 82 résidents dans le site actuel. Une fois délocalisés, les bâtiments actuels seront convertis en logements dans le cadre du projet de réhabilitation du centre-bourg de Frangy.

Estimé à plus de 14 millions d'euros, le projet est subventionné à hauteur de 20 % par le Département et sera financé par le CIAS. La CC Usses et Rhône prend à sa charge l'acquisition des terrains, pour 450 000 €.

La CC Usses et Rhône œuvre quotidiennement à l'aboutissement de ce projet et met tout en œuvre pour que les délais de réalisation soient les plus courts possible, dans un contexte de pressions des services sanitaires et de l'État.

Initiative Genevois :

un appui pour la création et la reprise d'entreprises sur Usses et Rhône !



Initiative Genevois accompagne la création et le financement de votre entreprise sur le territoire d'Usses et Rhône.

Vous pouvez rencontrer Miriam Pierrard, Chargée de mission, à Frangy.

pour répondre à vos questions, vous accompagner et vous orienter vers les bons interlocuteurs. Grâce à une équipe d'experts salariés et bénévoles et à son fort ancrage local, le taux de pérennité à 3 ans des entreprises accompagnées est supérieur à 90%.

Initiative Genevois (IG) appartient au réseau Initiative France, premier réseau associatif de financement d'entreprises. Soutenue par la CC Usses et Rhône, cette association accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprise à chaque étape de leur projet : de la validation à son financement via la mobilisation de prêts à taux zéro, puis à travers un suivi durant les 3 premières années d'existence de l'entreprise.

En 2017, sur le territoire d'Usses et Rhône, IG a contribué au financement de 10 entreprises.

Si vous envisagez de créer, reprendre ou développer votre activité, Initiative Genevois est à votre disposition



N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Miriam Pierrard, Chargée de mission dédiée au territoire d'Usses et Rhône : 06 11 03 08 46 – pierrard@initiative-genevois.fr - www.initiative-genevois.fr.



Communauté de Communes Usse et Rhône : 26 communes

La C.C.U.R. en ligne !

Bienvenue sur le site de la CCUR

Mot du Président
Bienvenue sur le site de la Communauté de Communes Usse et Rhône.
Ce site est actuellement en cours de construction.

CONSEILS COURS
FORMALAIRES
Paiement en ligne

PAGE FACEBOOK CCUR
PUBLICATIONS
SERVICES D'IMPLOI



ENTREPRENDRE SUR LE TERRITOIRE

PLUi et PLH

L'élaboration des 3 Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) se poursuit. Il s'agit du PLUi du Pays de Seyssel (11 communes), du PLUi de la Semine (7 communes) et du PLUi Val des Usse (8 communes).

La feuille de route politique des PLUi du Pays de Seyssel et de la Semine a été débattue dans chaque commune concernée ainsi qu'en conseil communautaire pour celui de la Semine. La démarche sera la même pour le PLUi du Val des Usse dès lors que le projet sera plus avancé.

La politique de l'habitat est une part importante du projet de développement de nos territoires de demain. Aussi, les PLUi seront accompagnés d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui aura vocation à fixer des objectifs et modalités de développement,

d'amélioration et de gestion du parc de logements publics et privés, y compris l'hébergement des populations à besoins spécifiques :

Des objectifs quantifiés, spatialisés, phasés	Des engagements individualisés	Des thématiques incontournables	Une obligation de moyens
Une obligation d'évaluation (bilan) et de suivi (observatoire)	Une durée > 6 ans PLH - 10 ans PLU	Des figures imposées = Plan Partenarial de Gestion de la Demande (Conf. Intercommunale de Log.)	Rend possible la délégation des aides à la pierre

La loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté : comporte des mesures dans le domaine du logement visant à favoriser la mixité sociale et lutter contre les phénomènes de ségrégation en agissant sur l'offre de logements, en poursuivant la réforme des attributions des logements sociaux et en modifiant les politiques de loyers pratiquées.

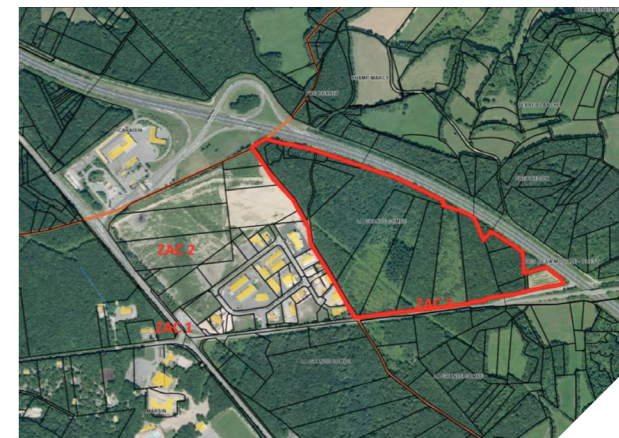
Ce travail de fond sera mené par les élus tout au long de cette année 2018. Pour rappel, vous pouvez adresser un courrier ou un mail au pôle urbanisme pour toute demande ou observation relative aux PLUi ou aux PLH.

ZAE de la Semine - Clarafond-Arcine

La CC Usse et Rhône poursuit le projet d'extension de la ZAE de la Semine, à Chêne-en-Semine et Clarafond-Arcine.

À ce jour, le dossier de validation des études a été déposé en Préfecture en décembre 2017. Il comprend :

- une demande de déclaration d'utilité publique,
- une enquête parcellaire,
- une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan d'occupation des sols de la commune de Clarafond-Arcine.



L'année 2018 sera consacrée aux validations des études et à la préparation des travaux d'aménagement qui pourraient débuter en 2019. La commercialisation des lots pourrait être effective au 2^{ème} semestre 2019. Le coût du projet est estimé à 4,5 millions d'euros, pour 20 lots de 3 800 à 13 400 m².

Des subventions sont sollicitées.

Pour plus d'information, contactez le pôle développement économique.

ZAE de Maboez - Corbonod

La CC Usse et Rhône est compétente en matière de développement économique depuis le 1^{er} janvier 2017.



Elle a repris l'extension de la ZAE de Maboez, à Corbonod. Le projet d'extension concerne l'aménagement de 14 lots à vocation artisanale. Les travaux ont commencé en octobre 2017. La commercialisation des lots (de 2 000 m² à 3 500 m²) devrait pouvoir débuter durant l'été 2018.

Le coût total du projet est estimé à 970 000 €, subventionné à hauteur de 340 000 € par le Département, l'État et la Région.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le pôle développement économique.

Le SRADDET



Créé par la loi NOTRe, chacune des 13 régions françaises doit élaborer son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) avant le 28 juillet 2019. Le SRADDET concerne 9 domaines clés, d'intérêt régional :



Le SRADDET a pour but de regrouper en un seul schéma de développement les enjeux régionaux en matière de climat, d'air, d'énergie, de mobilités, d'infrastructures de transports et de déchets.

La Communauté de Communes Usse et Rhône apportera sa contribution à ce schéma pour qualifier les enjeux régionaux à l'échelle de son territoire. Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) doit être compatible aux orientations du SRADDET.

www.usse-et-rhone.fr

Le site Internet de la Communauté de Communes Usse et Rhône est en ligne !

Vous y trouverez une multitude d'informations utiles aussi bien sur la CCUR, elle-même (territoire, élus, communes membres) que dans les domaines de la vie quotidienne : crèches, portages des repas, transports scolaires, collecte des déchets, assainissement, etc. ou encore dans tout ce qui concerne les plans d'urbanisme, les milieux naturels, les zones d'activités économiques, les zones et infrastructures de loisirs, etc.

Les sites des trois anciennes communautés de communes ayant été supprimés ou ne pouvant plus être actualisés, les élus ont fait le choix de vous proposer ce site Internet au plus tôt afin de répondre à vos besoins.

Toutefois, certaines pages sont encore en cours de construction. Nous vous remercions par conséquent pour votre compréhension.

N'hésitez pas également à nous faire part de vos suggestions ! Bonne visite !



Les voitures de nos agents sont désormais aux couleurs de la CCUR



UN TERRITOIRE DE VIE ET DE SANTÉ

Tennis couvert de la Semine

Évoqué de longue date, l'ex-CC de la Semine avait entrepris mi-2016, suite à la création d'un club de tennis intercommunal à l'échelle des sept communes, la réalisation d'un terrain de tennis couvert.

Déjà budgété en 2016 par l'ex-CC Semine, le projet a été repris par la CC Ussets et Rhône, toujours en partenariat avec le Tennis Club de la Semine. Le projet comportera un court de tennis couvert et un local annexe de 70m2 comprenant vestiaires, sanitaires, bureau, local de rangement et lieux de convivialité. L'appel d'offres a retenu les entreprises pour effectuer les travaux. Le chantier devrait débuter en janvier 2018 pour une livraison attendue courant 2018.

Le coût prévisionnel est de 672 052 €, subventionné à hauteur de 222 883 € (33 %) par l'État (via le Contrat de ruralité), 134 894 € (20 %) par le Département et une subvention attendue de la Région (au titre du Contrat Ambition Région), soit un projet financé à 80 %.



Recharger électriquement son véhicule : c'est possible sur la CCUR !

Dans le cadre de son projet de corridor électrique, la Compagnie Nationale du Rhône a lancé dès 2014 la création de stations électriques de recharge dans le but de mailler le territoire de la vallée du Rhône et d'assurer une continuité de service depuis la frontière Suisse jusqu'à la Méditerranée.

Mené en partenariat avec les collectivités locales, ce projet d'un montant de 3 millions a d'ores et déjà permis d'installer 27 stations (soit 54 bornes), distantes en moyennes de 30 kilomètres. Sur le territoire de la Communauté de Communes Ussets et Rhône, une station de recharge a été mise en service le 5 juin 2015 à Seyssel.

Equipée de deux bornes à recharge rapide et d'une ombrière photovoltaïque, elle permet aux utilisateurs de recharger leurs véhicules électriques en moins de 30 minutes pour un coût forfaitaire de 5 €. Le paiement s'effectue avec une carte prépayée ou via un serveur vocal interactif. L'électricité fournie est d'origine 100% renouvelable produite par CNR.

Dans le courant du 1^{er} trimestre 2018, une station sera implantée à **Chêne-en-Semine** sur le parking routier du rond-point de la Croisée, à proximité des Maisons de vie. Deux autres stations seront également installées : une borne rapide (59kVA) sur le parking de **Musièges** à hauteur de l'anneau du giratoire, et une borne normale accélérée (24kVA) sur le parking du **Bar à Thym sur la RD 992 à Minzier**.

Des zones humides restaurées :

Dans le cadre du **Contrat de Rivières porté par le SMECRU**, la C.C.U.R. s'est engagée avec l'appui technique d'**Asters-Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie** à préserver certaines zones humides de son territoire. En 2016, un premier document de gestion a été élaboré sur deux zones humides situées sur les communes de Clarafond et de Chessenaz. Puis, après validation par les élus, la zone humide des Pelans / Champ de la Grange à Clarafond, a pu bénéficier dès 2017 de travaux de restauration.

Les **objectifs** ont été d'améliorer la fonction de ralentissement des écoulements de l'eau, de rouvrir certains secteurs en cours d'embroussaillage et augmenter la diversité des milieux humides. Pour cela, l'exutoire du ruisseau temporaire situé en amont a été redirigé pour qu'il se déverse dans la zone humide et non plus dans un fossé drainant. Une mare d'environ 60 m² a également été créée en faveur des espèces aquatiques. Et dans la partie aval de la zone, un secteur de marais a été rouvert moyennant la coupe de quelques arbres et le broyage de la végétation au sol.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce à l'autorisation de l'ensemble des propriétaires concernés qui ont été contactés par le SMECRU et avec lequel ils ont passé une convention. **Les travaux ont été financés à 80% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Département de la Haute-Savoie, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et à 20% par la Communauté de Communes Ussets et Rhône.**

SUR LYAND, DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

Le Domaine nordique Sur-Lyand / Grand Colombier est ouvert !

Le froid est bien installé et la neige recouvre maintenant les montagnes et le **Domaine Nordique de Sur Lyand / Grand-Colombier**. Depuis fin décembre, le site accueille à nouveau les visiteurs qui peuvent se procurer sur place l'ensemble des redevances (pass saison Sur Lyand, pass saison Montagne du Jura)

Cette année, en plus des 17 km de pistes de ski de fond tracées pour la pratique du ski alternatif et du skating, des 20 km d'itinéraires raquettes et d'une magnifique piste de luge avec une vue imprenable sur l'ensemble du massif des Alpes et du Mont Blanc, vous pourrez découvrir ou redécouvrir :

- un nouvel itinéraire nordique de 5.4 km (mixte ski de randonnée nordique et raquette) reliant le Foyer nordique de Sur-Lyand et le Chalet d'Arvière.
- un espace ludique permanent situé au départ des pistes de fond. Cet espace ludique a été pensé comme un parcours sportif. Il est accessible aux groupes et aux individuels. Un panneau d'accueil et des panneaux précisant les différents exercices, ponctuent l'ensemble du parcours.
- un mini stade de biathlon avec carabine laser pourra également être aménagé à la demande. Il sera accessible uniquement aux groupes encadrés par des moniteurs brevetés d'Etat et aux scolaires (sur réservation).

Office de Tourisme
04 50 59 26 56
Foyer nordique
04 50 48 26 92



Renseignements et réservations auprès de Haut-Rhône Tourisme au 04 50 59 26 56.

Trois déchetteries à votre service

Le territoire de la Communauté de Communes Usse et Rhône compte 3 déchetteries auxquelles tout administré, habitant l'une des 26 communes du territoire, a accès librement. Il suffit de se présenter à la déchetterie en précisant la commune de domiciliation.

Pour rappel : les déchetteries sont en priorité un service pour les particuliers ; les professionnels sont tolérés si le remplissage des bennes et les flux de déchets apportés le permettent.

Déchetterie de Frangy (Champagne)

du 2 novembre au 30 mars

X lundi et vendredi : de 14h à 17h

X mercredi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Déchetterie Saint Germain sur Rhône

du 1^{er} octobre au 30 avril

X mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

X samedi : de 8h30 à 12h

Déchetterie de Seyssel (Zone des îles-nord)

du 2 novembre au 30 mars

X lundi de 9h à 12h

X mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

X vendredi de 14h à 17h

X samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

Collecte des ordures ménagères en 2018

Suite à la fusion des 3 Communautés de Communes, la nouvelle collectivité que constitue aujourd'hui la Communauté de Communes Usse et Rhône a fait le choix de conserver jusqu'à fin 2018 les prestataires et modalités pratiques (jour de ramassage, point de regroupement etc...) en vigueur.



A partir de 2018/2019, un nouveau contrat sera établi avec un prestataire unique pour réaliser la collecte et le traitement des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire. Il est à rappeler que les points de ramassage, comprenant un ou plusieurs conteneurs sont uniquement réservés aux ordures ménagères. Le dépôt d'encombrants, gravats etc. est interdit et amendable.

Une signalétique précise sera prochainement accolée sur chaque conteneur dans le but de rappeler les obligations de chacun.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Service environnement par téléphone au 04 50 77 93 55 ou par mail n.bensefia@cc-ur.fr

Nouveau jour de collecte pour les ordures ménagères de la Semine !

Depuis le 1^{er} décembre 2017, la collecte hebdomadaire des ordures ménagères a changé de jour pour les 7 communes de la Semine.

Les communes d'Eloise, de Franclens et de

Vazy sont désormais collectées le **MARDI**, et les communes de Chêne-en-Semine, de Chessenz, de Clarafond-Arcine et de Saint Germain-sur-Rhône le **VENDREDI**.

Communauté de Communes USSES & RHÔNE

Suite à la fusion des 3 communautés de communes qui ont formé la Communauté de Communes Usse et Rhône au 1^{er} janvier 2017, les anciens sites d'accueil ont été conservés devenant les pôles de la Semine, de Frangy et de Seyssel (siège de la collectivité).

Les domaines de compétences ont été réorganisés et répartis sur ces 3 pôles pour offrir le meilleur service de proximité aux usagers.

Vous trouverez ci-après les coordonnées et horaires d'ouverture de chacun d'eux.

Administration générale, comptabilité, vie sociale, transports scolaires, ressources humaines

Contactez le Pôle de Seyssel (siège administratif de la CCUR) :
24 pl. de l'Orme - 74910 Seyssel
Tél. : 04 50 56 15 30

mail : accueilseyssel@cc-ur.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 14h - 17h

Mercredi : 8h30 - 11h45

Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 16h30

Urbanisme, aménagement du territoire, transports scolaires, développement économique

Contactez le Pôle de Frangy
35 pl. de l'Eglise - 74270 Frangy
Tél. : 04 50 44 79 86

mail : accueilfrangy@cc-ur.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi :

jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h

Assainissement, environnement, bâtiments, équipements, communication

Contactez le Pôle de la Semine
70 route de la Semine
74270 Chêne-en-Semine
Tél. : 04 50 77 93 55

mail : accueilsemine@cc-ur.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

vendredi : 8h30 - 12h